

Marché de prestation de services

Marché à bons de commande

Règlement de consultation et cahier des charges
Consultation inspirée mais non soumise à la commande publique

Prestations de communication

Hub numérique inclusif des Hauts-de-France
réf. : POP HUB – 2019 – MEC.1



1/ Contexte de la consultation

La Banque des territoires a lancé le 13 septembre dernier l'appel à projet « Hubs France connectée ». Une enveloppe globale de 5 millions d'euros a été allouée pour financer 10 projets territoriaux de hubs. Cet AAP s'inscrit dans un contexte de numérisation de la société qui tend à renforcer les inégalités. Le numérique a profondément transformé la société. Pour que chacun puisse s'approprier le numérique et comprendre ses transformations en cours, les hubs devront faire converger tous les acteurs qui concourent à une transition numérique humaine et sociale.

Une réponse collective s'est structurée dans la Région Hauts-de-France. Des représentants de la Région, des départements, de la MEL, de la Ville de Lille et de POP ont travaillé à une réponse commune, intégrant tous les acteurs du territoire qui se sont déclarés intéressés. La Région, l'Etat dans le cadre de la démarche SIIILAB et POP ont co-rédigé le dossier en prenant en compte les attentes des parties prenantes.

En avril, la proposition de Hub numérique inclusif Hauts-de-France a été retenue. Le portage du projet est assuré par POP. POP est une entreprise sociale ancrée sur le territoire des Hauts-de-France dont la mission est de participer à une société numérique plus inclusive et plus créative, à travers ses activités de médiation numérique, d'émergence de tiers-lieux, de formation et d'accompagnement des acteurs du territoire. "Prototypeur Opérationnel de Projets" d'innovation sociale numérique, POP impulse, teste et passe à l'échelle des projets transformateurs au service d'une société numérique plus inclusive et créative. POP dispose d'une capacité à gérer des sujets nouveaux et complexes, et à associer les différentes parties-prenantes : acteurs publics, secteur associatif, entreprises, innovateurs sociaux ; par une approche à la fois collaborative et entrepreneuriale, très connectée à son écosystème et orientée vers l'intérêt général.

Grâce au Hub, tous les acteurs du numérique inclusif verront leur action renforcée : animateur numérique, travailleur social, fabmanager, formateur, coworkeur, bibliothécaire, agent de collectivité... Ils disposeront d'outils, de ressources, de mise en réseau, mais surtout d'un accompagnement pour repenser et consolider leur modèle économique , et participer ainsi à leur autonomisation, au sein d'un réseau collaboratif porteur et enrichissant.

L'offre se compose de 12 services et 3 activités transversales afin de répondre aux enjeux clés des acteurs du territoire :

- Structurer et faire monter en compétence les opérateurs
- Accompagner et coordonner l'action des acteurs publics
- Renforcer la prise en compte de la médiation numérique par les acteurs sociaux et administrations

2/ Objet de la consultation

Cette consultation a pour objet l'exécution de prestations de mise en oeuvre d'outils et de démarches de communication sur le projet Hub, intégrant la conception et rédaction de supports numériques, vidéo, papier, d'évènements (y compris l'animation d'ateliers créatifs ou participatifs), de relation presse, et de conseil en communication. Le Hub cherche un prestataire capable de proposer une grande variété de compétences, outils, supports et méthodes.

Deux phases sont identifiées. Le lancement du Hub numérique inclusif Hauts-de-France aura lieu en juin. Les enjeux de communication de cette première phase sont les suivants :

- identifier l'existence du Hub numérique inclusif sur le territoire et au delà,
- en faire une vitrine des actions réalisées dans le domaine la médiation numérique inclusive,
- développer une communication et une image partagées permettant son appropriation par l'ensemble des acteurs du territoire.

Le prestataire poursuivra son accompagnement pendant la phase de déploiement du Hub et adaptera son offre en fonction des besoins identifiés.

Les enjeux et objectifs généraux de la prestation sont les suivants :

- Valoriser les actions entreprises par le Hub et ses partenaires grâce à une communication cohérente et maîtrisée
- Informer, sensibiliser et associer de nouveaux acteurs à la démarche
- Informer les acteurs impliqués sur l'état d'avancement de la démarche
- Valoriser l'action collective : chaque opérateur doit pouvoir soutenir les actions
- Encadrer les actions de communication pour délivrer un message harmonisé

Les cibles de communication du Hub sont notamment :

- Les opérateurs de la médiation numérique
- Les acteurs publics
- Les acteurs sociaux et administration

3/ La durée du marché et le prix de la prestation

Le présent marché prend effet à compter de sa notification pour une durée de 12 mois renouvelable par reconduction tacite par période de 12 mois sans que sa durée totale ne puisse excéder 3 ans.

La prestation s'effectuera par bon de commande de 20 000 € HT correspondant à 40 jours d'intervention. Cette enveloppe pourra être renouvelée jusqu'à un montant indicatif de 60 k€ HT.

Il est fortement suggéré au prestataire de proposer un prix de journée unique pour l'ensemble des prestations, afin de simplifier la gestion du marché et l'optimisation du budget.

Pour chaque demande de la part du Hub, le prestataire établira un devis simplifié, qui donnera lieu à un bon de commande spécifique, précisant le nombre de jours et intégrant si besoin la refacturation de prestations techniques (impression, frais de transport, etc.)

4/ La prestation attendue

Le prestataire devra pouvoir intervenir sur les sujets suivants :

- Plans de communication
- Relations presse : campagne presse PQR, spécialisée, nationale (mobilisation, suivi, relances journalistiques), dossier de presse, organisation de conférences et revues de presse
- Stratégies digitale et réseaux sociaux, community management (animation de compte sociaux, live web)
- Design graphique et vidéo : réalisation de vidéos

- Appui à l'organisation d'événements
- Animation d'ateliers collaboratifs

Dans une démarche d'efficience, il est souhaitable que le prestataire désigne un interlocuteur central au service du projet. L'accompagnement proposé sera souple et porteur d'une émulation collective forte.

Pour toute demande de précision sur les prestations attendues, contactez Emmanuel Vandamme ev@pop.eu.com - 06 73 39 26 83.

5/ Les modalités de dépôts des candidatures

La présente consultation est lancée le **lundi 27 mai** pour une remise **au plus tard le mercredi 12 juin à 19h**. Toute offre reçue postérieurement à cette date sera rejetée.

Les structures candidates sont invitées à procéder au dépôt de leur dossier comme suit :

1/ par courrier à Monsieur Emmanuel VANDAMME, Président de POP, au 10 rue Nicolas Leblanc – 59000 Lille

2/ par mail à consultation@pop.eu.com

L'objet de l'envoi doit apparaître sous le format : **POP HUB – 2019 _ MEC.1 [nom de la structure porteuse]**

Les structures recevront un mail de confirmation de la réception de leur candidature.

Seront déclarées « recevables » les candidatures :

- complètes ;
- parvenues avant la clôture de l'appel à projets ;
- transmises selon la procédure prévue, telle que détaillée ci-dessus.

Pour que la candidature soit bien prise en compte, il sera demandé de transmettre l'ensemble des documents demandés par le biais d'un envoi unique.

Les dossiers devront comporter les pièces suivantes :

- Une note méthodologique synthétique de 6 pages présentant les dispositions que le candidat prendra pour exécuter la mission en tenant compte des exigences de disponibilité et de réactivité.
- Les références et expériences professionnelles en relation directe avec l'objet du marché.
- Un prix de journée pour l'ensemble des interventions.

6/ Les critères d'attribution et pondération de la prestation

L'analyse des offres aura lieu le 13 juin 2019. Le jury sera composé des représentants du Consortium du projet : POP, Région Hauts-de-France, SIILAB. Il se réunira le 14 juin pour sélectionner le prestataire. Le nom du candidat retenu sera publié sur le site du Hub numérique inclusif Hauts-de-France.

Les offres des candidats présentant des capacités suffisantes sont analysées au regard des critères de jugement des offres suivants :

- la qualité de la démarche d'intervention:40%
- le coût de la prestation :30%
- l'expérience et les compétences au regard des objectifs de la mission :30%

POP établira une convention avec la structure sélectionnée qui précisera notamment : le contenu du projet ; le calendrier prévisionnel de déploiement; les critères et le calendrier prévisionnel de déclenchement des missions ; les modalités de suivi ; les modalités de communication ; etc.

7/ Modalités de règlement

Le règlement des prestations du présent marché public a lieu par virement et s'effectue selon les règles de la comptabilité publique et du Code de la commande publique. Les sommes dues en exécution du présent marché public font l'objet d'un paiement dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la demande de paiement et de ses pièces justificatives.

Le paiement est conditionné par la réalisation effective des objectifs et missions visés. Son montant s'effectuera au prorata du service fait sur production de justificatifs.

Outre les mentions prévues par la réglementation, les demandes de paiement indiquent la référence au numéro de marché, le cas échéant, le montant de la variation des prix.

Dans l'hypothèse où les prestations supplémentaires ou modificatives entraînent l'augmentation du marché public, un avenant sera conclu.